

Présentation de la qualification Fournisseur TRV – Transport Routier de Voyageurs

Admir VITOR ALVES

Directeur Achats Catégorie Transport

JEAN-PAUL MARZEC

Chef de Projet- METHODES & PROCESSUS ACHATS

DIRECTION DES ACHATS GROUPE (DAG)

06 FEVRIER 2024



Pour
nous tous 

A large, teal-colored abstract shape with irregular, angular edges, resembling a stylized arrow or a modern architectural element, positioned on the left side of the slide.

01.

Quelques généralités

Généralités



L'entreprise SNCF réalise des prestations de transport pour l'ensemble des Régions.

SNCF est soumise aux codes des marchés publics.

Un système de qualification a été mis en place au sein de SNCF pour les achats de prestations de Transport Routier Voyageurs.

La Qualification à quoi ça sert ?

La qualification a pour objectif de **vérifier** la capacité juridique, financière, technique et organisationnelle **pour assurer ces prestations de services.**

Suite à la qualification, SNCF sollicite les entreprises qualifiées, pour un périmètre identifié, à participer aux consultations.

Nouvel avis de Qualification

Un avis sur l'existence de ce
nouveau système de
qualification est publié au
JOUE :
2023/S 228-718292

Gammes de Qualification



Gamme ESSENTIEL

Nécessaire pour réaliser des **substitutions Inopinées** (situation occasionnelle) ou des cars Travaux de courte durée



Gamme PREMIUM

Nécessaire pour réaliser des **lignes Régulières** ou des **cars Travaux à enjeux** (situation normale ou récurrente)



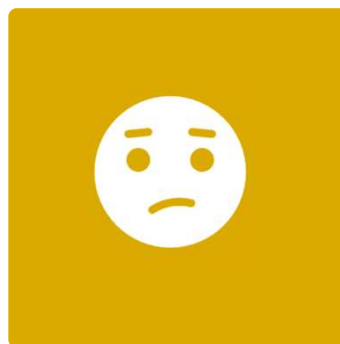
Les modalités de Qualification



La qualification est gratuite



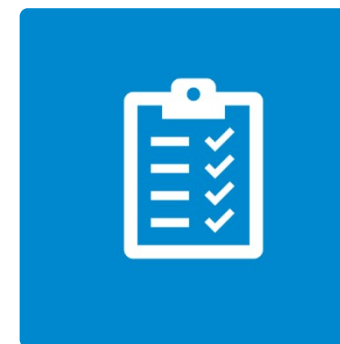
La qualification est actuellement attribuée pour une durée de 4ans et deviendra illimitée.



La qualification peut être retirée à tout moment dès lors qu'un des éléments qui a conduit à la délivrer n'est plus satisfait



La gamme sur laquelle est qualifiée le prestataire peut évoluer pendant la durée de la qualification en cas d'évolutions de capacités du prestataire ou de niveaux d'exigence SNCF au sein du système de qualification



La qualification peut être remise en cause à tout moment par SNCF. Dans ce cas les prestataires qualifiés peuvent être amenés à se soumettre à une évaluation sur de nouveaux critères sans assurance de conserver la précédente qualification acquise

02.

Les critères de qualification

Les critères de qualification



* Création du compte E@si

* Documents Provigis valide à l'entrée en qualification

* Taux de fréquence

Zone géographique d'action



Critères de la gamme ESSENTIEL

** Note Financière CréditSafe supérieur à 30

Critères SST & Décarbonation

Politique de sécurité

*CONDITION SINE QUA NON POUR RÉPONDRE À UNE CONSULTATION SNCF

** ACTION SNCF

Zoom sur les exigences SST et Décarbonation



TF (Taux de fréquence)

- Taux de fréquence accidents du travail de votre établissement sur l'année n-1
- $TF = (\text{nb d'accident du travail avec arrêt} / \text{nb d'heures travaillées}) \times 1.000.000$
- Si $TF > 20$, présenter Plan d'Action (PA)



TARRd (Taux d'accident de la route responsable avec dommages corporels)

- C'est le nombre d'accidents de la route responsable déclaré à l'assurance et dans lesquels au moins une personne est blessée ou tuée, divisée par le nombre total de kilomètres parcourus sur la période. Ce taux est exprimé en nombre d'accident par million de km.
- Ex.: Si vous avez eu 3 accidents responsables déclarés ayant entraînés des dommages corporels pour un total de 250 000 km parcourus en 2023, ce taux est de $3 / 250\,000 \times 1\,000\,000 = 12$ accidents/million de km : Vous saisissez 12.
- Politique d'entreprise pour la réduction du TARRd à fournir.



Maturité de la décarbonation de l'entreprise

- Des questions type liste à choix unique pour connaître le niveau de maturité Carbone du fournisseur, sa Politique Décarbonation et ses Objectifs
- C'est du déclaratif fournisseur

A large, teal-colored abstract shape on the left side of the slide, resembling a stylized arrow or a folded piece of paper, pointing towards the right.

03.

La qualification en 4 étapes

La qualification en 4 étapes



S'inscrire sur e@si,
le portail achats de
SNCF



Demander à se faire
qualifier



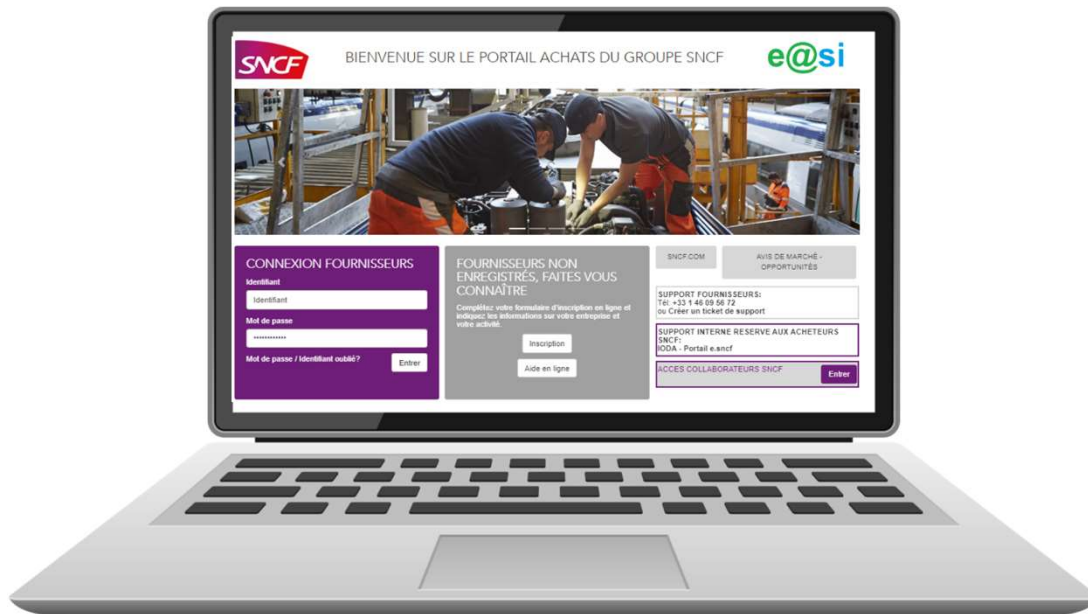
Compléter les
informations et
documents demandés



Analyse et réponse à la
demande de
qualification
(OUI/NON)

Etape 1

S'inscrire sur e@si, le portail achats de SNCF



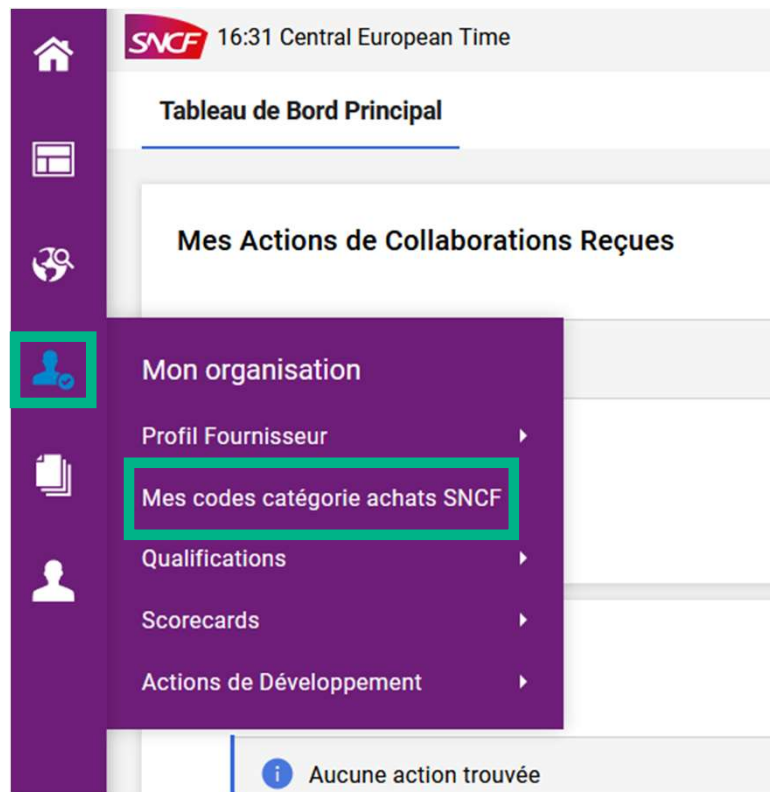
La connexion au site internet e@si est nécessaire pour réaliser la procédure de qualification.

Voici le lien :

<https://sncf.bravosolution.com/web/login.html>

Etape 1

Enregistrement des catégories TRV



Les essentiels

Codes catégories achats pour lesquelles vous souhaitez être consultés :

- 2066 - TRV régulier,
- 2067 - TRV programmés,
- 2068 - TRV inopinés,
- 2227 - TRV Service Minimum Garanti

Qualification
TRV

Paramétrable uniquement par vous et modifiable à votre convenance. La donnée saisie, puis enregistrée, est immédiatement prise en compte dans l'outil.

Etape 2

Demander à se faire qualifier



Pour démarrer le processus de qualification :

- Contactez le service qualification à l'adresse suivante :
qualification.prestations@sncf.fr

Etape 3

Compléter informations et documents demandés



Informations e@si

Compléter les informations demandées :

- Zone Géographique d'Action
- Taux de Fréquence de l'année précédente
- ...



PREMIUM

le prestataire doit renseigner les données SST & Décarbonation, ...



PROVIGIS

Compléter les documents demandés dans PROVIGIS

Etape 3

Provigis



PROVIGIS est une solution qui permet **de contrôler la conformité documentaire** des entreprises. SNCF utilise cette solution réaliser la qualification de ses fournisseurs.

Voici le lien :

<https://www.provigis.com>

Etape 4

Analyse de la candidature

Les informations indiquées dans e@si sont analysées par SNCF à partir de la complétude des documents du candidat sur « Provigis » :



Le fournisseur respecte les critères minimaux pour effectuer une prestation de transport routier SNCF occasionnelle.

- Evaluation binaire OUI / NON (Documents légaux obligatoires (Provigis), Taux de fréquence, Zone géographique* d'action)

* Le prestataire ne risque pas sa qualification, mais il ne sera pas consulté s'il n'apparaît pas dans la « zone géo » objet de la consultation.



Le fournisseur est évalué sur différents axes de performance en vue d'effectuer une prestation de transport routier SNCF récurrente.

- Evaluation binaire OUI / NON sur l'axe financier, SST & Décarbonation
- (des niveaux objectifs et/ou minimum peuvent être fixés par SNCF)

Etape 4

La réponse



Réception par courriel de la lettre de notification ou de refus de la qualification

04.

Après la qualification

Evaluation continue



En cas de changement

Après avoir été qualifié, le prestataire doit aviser SNCF de tout changement important qui modifie les conditions de sa qualification. Exemple des évolutions de capacités ou performance de nature à modifier son évaluation initiale

Le prestataire est invité à contacter le service de qualification afin d'actualiser son niveau de performance et la gamme correspondante (Evolution possible d'ESSENTIEL vers PREMIUM et réciproquement au sein de la qualification).



Vérification

SNCF se réserve le droit de s'assurer que l'entreprise répond toujours aux critères de qualification via des évaluations qualités, des audits et des questionnaires interne SNCF.



Maintien des niveaux standards

Les niveaux standards requis pour être qualifié doivent être maintenus tout au long de la qualification.

A défaut, ou en cas de non respect des engagements contractuels, la SNCF se réserve le droit :

- de demander un plan d'actions,
- de faire évoluer la gamme du prestataire de PREMIUM vers ESSENTIEL,
- de suspendre la qualification.



- En cas de non respect des engagements contractuels, la SNCF se réserve le droit de demander un plan d'actions à l'entreprise.
- L'Entreprise a alors un délai de 15 jours calendaires pour présenter un plan d'action permettant de remédier à ces défauts.
- Si, au terme de ce délai, pourra concéder un délai supplémentaire ou pas. Si l'entreprise n'a pas répondu ou donné de justificatif satisfaisant, ou si le plan proposé dans les délais n'est pas validé par SNCF, SNCF procède à une notification de la suspension de qualification dont les effets sont immédiats.

Les conditions de suspension de la qualification



Un manquement grave aux obligations contractuelles

Des écarts réglementaires graves dans le cadre de l'exécution d'un contrat

Un écart critique présentant un risque immédiat pour la sécurité

Des écarts sur la qualité des prestations répétitifs, plan d'actions sans effet

Des non - conformités majeures répétitives

Non respect du plan d'actions (PA non présenté à SNCF ou non appliqué)

Pas de mise à jour du dossier de qualification sur demande SNCF

Si TF >20, et PA proposé et/ou appliqué (à prendre en compte la taille de l'entreprise)

Progression du niveau de Maturité Carbone.

Perte de validité des éléments OU des conditions qui ont conduit à délivrer la qualification sans mise à jour dans les délais SNCF

Des erreurs récurrentes dans l'établissement de factures non fondées sur des prestations réalisées

Pièces administratives dans PROVIGIS qui ne sont pas à jour au moment de la signature du contrat (pas de signature du dit contrat et suspension jusqu'à la mise à jour des docs)

Evaluation de la santé financière par CréditSafe ou équivalent, en dessous du seuil minimum (30) fixé par SNCF

Le TARR s'améliore, est stable ou se dégrade? (à prendre en compte la taille de l'entreprise)

Efficacité PA amélioration de la sécurité routière (TARR)

Les conséquences de la suspension de la qualification



Un fournisseur dont la qualification est suspendue n'est pas consulté sur les appels d'offres dont l'envoi est postérieur à la date de notification de la suspension de qualification et n'est plus attributaire de nouveaux marchés, ceci durant toute la durée de la suspension.



Les contrats en cours ne sont pas remis en cause, toutefois, les causes ayant entraîné le retrait de la qualification peuvent également entraîner la résiliation du ou des marchés concernés.

05 .

Questionnaire e@si

Copies d'écran
plateforme

Le questionnaire e@si : Où le trouver

The screenshot displays the SNCF e@si portal interface. A vertical purple sidebar on the left contains icons for home, dashboard, search, user profile, documents, and a person icon. The main content area is divided into several sections:

- Mes Actions:** A message box stating "Aucune action trouvée".
- Mes Qualifications modifiables:** A table with a red border containing one row of data.
- Contrats en Négociation:** A message box stating "Aucun Contrat à afficher".
- Consultations ouvertes à tous les fournisseurs:** A message box stating "Vous n'êtes pas autorisé à accéder au contenu de ce Portlet".
- Nouveaux Messages (30 derniers jours):** A message box stating "Aucun Message Non Lu".
- Mes Candidatures avec Réponses en Attente:** A message box stating "Vous n'êtes pas autorisé à accéder au contenu de ce Portlet".

Organisation Acheteur	Demande reçue le	Achèvement du formulaire modifiable	Achèvement du formulaire de Catégorie modifiable
SNCF	18/12/2023	✓	

Le questionnaire e@si : Accéder aux formulaires

The screenshot shows the SNCF e@si interface. The top bar displays the SNCF logo and the time '17:27 Central European Time'. Below this, there's a navigation bar with a back arrow and 'SNCF'. The main content area has tabs for 'Détails' and 'Messages (Non lus 0)'. Under 'Formulaires modifiables', there's a section titled 'Liste des formulaires'. A sub-header indicates 'Affichage du résultat 1 - 3 sur 3'. The table below lists three forms:

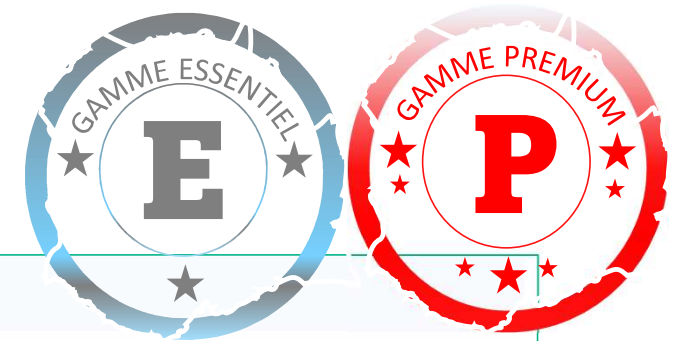
	Type	Titre	Avancement	Date d'expiration du document (Premier à expirer)
1	Formulaire	Dossier de qualification TRV ESSENTIEL	✓	
2	Formulaire	Dossier de qualification TRV PREMIUM	✓	
3	Formulaire	Maturité de la décarbonation de l'entreprise	✓	

Red brackets on the right side of the table group the forms into two categories:

- Qualification ESSENTIEL**: Includes forms 1 and 2.
- Qualification PREMIUM**: Includes forms 2 and 3.

Le questionnaire TRV ESSENTIEL

Aussi obligatoire pour PREMIUM



✓ Dossier de qualification TRV ESSENTIEL

Pour la qualification ESSENTIEL, la saisie des données du formulaire Maturité de la décarbonation de l'entreprise n'est pas obligatoire.

✓ Questions obligatoires ESSENTIEL et PREMIUM

	Question	Description	Réponse	Modifiable par
1	Statut Entreprise	* -	Sélectionner une option (sélection unique)	Fournisseur
2	Zone géographique d'action	* Veuillez renseigner votre zone d'intervention et/ou de livraison	Sélectionner options (sélection multiple)	Fournisseur
3	Taux de fréquence accidents du travail de votre établissement sur l'année 2023	* Indiquez le taux de fréquence accident du travail de votre établissement pour l'année 2023: TF = (nb d'accident du travail avec arrêt/nb d'heures travaillées) x 1.000.000		Fournisseur
4	Plan d'action de réduction des AT	En cas de taux de fréquence supérieur à 20, veuillez remettre votre plan d'actions d'entreprise relatif à l'amélioration de la Santé Sécurité au Travail	Déposer un fichier ou Navi... Télécharger le Modèle	Fournisseur

Le questionnaire PREMIUM



✓ Dossier de qualification TRV PREMIUM

Pour la qualification PREMIUM, la saisie des données de ce formulaire et du formulaire Maturité de la décarbonation de l'entreprise est obligatoire.

✓ Questions obligatoires PREMIUM

ATTENTION : Réponse obligatoire pour obtenir la qualification PREMIUM

	Question	Description	Réponse	Modifiable par
1	Taux d'accident de la route responsable avec dommages corporels de l'année 2023	Ce taux est, pour votre entreprise, le nombre d'accidents de la route responsable déclaré à l'assurance et dans lesquels au moins une personne est blessée ou tuée divisé par le nombre total de kilomètres parcourus sur la période. Ce taux est exprimé en nombre d'accident par million de km. Exemple de calcul : Si vous avez eu 3 accidents responsable déclarés ayant entraînés des dommages corporels pour un total de 250 000 km parcourus en 2023, ce taux est de $3 / 250\,000 \times 1\,000\,000 = 12$ accidents/million de km : Vous saisissez 12. Déclarer votre TARRd est obligatoire pour obtenir la qualification PREMIUM.		Fournisseur
2	Politique d'entreprise pour réduire le taux d'accident de la route responsable avec dommages corporels	★ Remettez en pièce jointe la description de votre politique d'entreprise visant à réduire le Taux d'accident de la route responsable avec dommages corporels (TARRd). Ce document précise les mesures mises en place pour éviter les accidents responsables (entretien des véhicules, formation des chauffeurs, vérifications à la prise du véhicule, prévention psychotropes, ...).	Déposer un fichier ou Navi... Télécharger le Modèle	Fournisseur

Le questionnaire décarbonation obligatoire pour PREMIUM



✓ Maturité de la décarbonation de l'entreprise

La norme ISO 14064 fournit des lignes directrices pour la quantification, la vérification et la déclaration des émissions de gaz à effet de serre (GES). Elle définit les scopes 1, 2 et 3 de la gestion des émissions de GES. Les scopes sont utilisés pour classer les émissions de gaz à effet de serre en fonction de leur source et de leur portée.

Scope 1 : Émissions directes : Il comprend les émissions directes de gaz à effet de serre provenant de sources contrôlées par l'entreprise, telles que les émissions de gaz à effet de serre produites par les activités de combustion sur le site, les fuites de réfrigérants, les fuites de gaz de stockage et les activités de production de biogaz.

Scope 2 : Émissions indirectes liées aux consommations d'énergie : Il comprend les émissions indirectes de gaz à effet de serre associées à la consommation d'énergie indirecte, telles que l'électricité, la chaleur, la vapeur et le froid achetés par l'entreprise pour son propre usage.

Scope 3 : Autres émissions indirectes : Il comprend les autres émissions indirectes de gaz à effet de serre qui ne sont pas couvertes par le scope 2, telles que les émissions associées à la production d'énergie indirecte utilisée par les fournisseurs de l'entreprise, les émissions de transport, les déchets et les pertes de produits chimiques. Il est important de noter que le scope 3 inclut également les émissions associées aux activités de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise, telles que la production, le transport, l'utilisation et l'élimination des produits et des matériaux.

Décarbonation 2024				
	Question	Description	Réponse	Modifiable par
	Mesure Empreinte Carbone 2023	* Mesurez-vous les émissions des GES 2023 de votre entreprise sur une partie ou la totalité des 3 scopes, notamment le scope 3 ?		Fournisseur
	Taux des facteurs d'émission physique utilisés pour mesurer le scope 3 de 2023	* Quel est le pourcentage en masse des facteurs d'émission physique utilisés pour le calcul du scope 3 de 2023 ? Un facteur d'émission est un coefficient permettant de convertir les données d'activité en émissions de GES. Il convient de favoriser l'utilisation des quantités physiques exactes (poids, volume, nombre d'unités) des intrants associés aux facteurs d'émissions spécifiques. Si ces données ne sont pas disponibles, il est possible de procéder à une estimation par des facteurs d'émissions génériques (par exemple la catégorie de prix des biens achetés).		Fournisseur
3	Politique Décarbonation 2024	* En 2024, avez-vous une politique de réduction de GES portée par la Direction de votre entreprise ?		Fournisseur
4	Objectifs Décarbonation 2024	* En 2024, avez-vous des objectifs chiffrés de réduction d'émission de GES de votre entreprise ?		Fournisseur
5	Objectif 2024 de réduction de GES dans 5 ans	* En 2024, votre objectif est de réduire vos émissions de GES dans 5 ans de quel pourcentage ?		Fournisseur

Le questionnaire e@si : Naviguer

Saisir ses informations

 ...

Aller au formulaire suivant

Enregistrer et sortir
du formulaire

Renvoyer ses informations à SNCF

← SNCF

...

Voir la qualification

Détails

Messages (Non lus 0)

Formulaires modifiables

→| Liste des formulaires

Afficher la réalisation

Affichage du résultat 1 - 3 sur 3

	Type	Titre	Avancement	Date d'expiration du document (Premier à expirer)	Dernière date de modification	Modification du formulaire autorisée sur	Formulaires \
1	Formulaire	Dossier de qualification TRV ESSENTIEL			19/12/2023 17:44	18/12/2023 10:31	Oui

06.

SNCF et ses Fournisseurs

SNCF et ses fournisseurs

Des outils pour une relation constructive dans la durée

Politique fournisseurs

En savoir plus sur notre politique fournisseurs, avoir accès librement à nos consultations, rechercher un contact

[Sncf.com](https://www.sncf.com)

Actualisation des données

S'enregistrer, se faire connaître et répondre aux consultations.

[Plateforme e@si](#)

Développement des activités

[Plateforme e@si](#)
Suivre et développer des relations déjà tissées. Retrouvez les services et informations sur votre tableau de bord

[site sncf.com](#)
[Prévision des consultations via les fichiers Previweb](#)

Facturation

Mettre en place la dématérialisation fiscale. Accéder à la documentation, guide, FAQ. Echanger avec l'assistance. Suivre et réclamer vos factures dans nos comptes.

[Guide PSFOUR](#)
[PSFOUR](#)
[e-Consult'Factures](#)

SNCF et ses fournisseurs

Tout ce qu'il faut savoir

1. Stratégie

Les achats en France de la SNCF (2022)

Un acheteur majeur, une forte empreinte territoriale

- Travaux et maintenance du réseau
- Matériel roulant et pièces détachées
- Gestion et maintenance bâtiment
- Informatique et télécom
- Achats tertiaires

70% du montant des achats couverts par une notation RSE et une notation RSE d'au moins 20%

70 M€ d'achats solidaires

- 35M€ d'achats directs auprès de fournisseurs de l'économie et du handicap
- 1,2M d'heures d'insertion de personnes handicapées, soit 35M€ en valeur d'heures insertion

Label Relations Fournisseurs et achats responsables renouvelé en octobre 2022

Prix de la Paix - PMB - Awards 2022

Meilleure performance RSE - notations Moody's (ex-Vigeo) et EcoVadis

Reconnaissance mondiale de sa performance RSE - notations Moody's (ex-Vigeo) et EcoVadis

SNCF, un acheteur engagé

Notre ambition : attirer, développer et fidéliser un panel fournisseurs créateur de valeur et fondamental

Performance économique	Décarbonation	Engagement Sociétal et Environnemental	Sécurité et Management des risques
Analyser la performance économique de nos achats dans la durée et contribuer à la baisse des coûts de fonctionnement du groupe (moins de 10% de hausse, moins de 10% de baisse)	Réduire l'impact carbone de la chaîne d'approvisionnement SNCF en intégrant le coût carbone et en agissant avec les fournisseurs (moins de 10% de hausse, moins de 10% de baisse)	Développer le « made in France » et l'empreinte territoriale de nos achats, travailler avec des entreprises qui paient impôts et taxes à hauteur de leurs activités, fonder la SNCF sur des emplois, améliorer la note carbone à 50% pour les marchés de main d'œuvre, atteindre 100% d'achats solidaires en 2030	Atteindre l'objectif de sécurité (moins de 10% de hausse, moins de 10% de baisse) et travailler avec des entreprises qui paient impôts et taxes à hauteur de leurs activités, fonder la SNCF sur des emplois, améliorer la note carbone à 50% pour les marchés de main d'œuvre, atteindre 100% d'achats solidaires en 2030

<https://www.sncf.com/fr/groupe/fournisseurs>

Pour en savoir plus : Retrouvez notre support « Être ou devenir fournisseurs » sur le site [sncf.com](https://www.sncf.com).

Consultez notre Newsletter mensuelle fournisseurs *Liaison*, sur [sncf.com](https://www.sncf.com)

Pour vous abonner envoyez un mail à l'adresse suivante sncf.relation.fournisseurs@sncf.fr

Merci